



Mission régionale d'autorité environnementale
Centre-Val de Loire

Relevé de décisions de la réunion du 11 octobre 2019

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Centre Val-de Loire s'est réunie le 11 octobre 2019 en présence de :

- M. Christian LE COZ, membre permanent titulaire, président ;
- Mme Isabelle LA JEUNESSE, membre associé titulaire ;
- Mme Caroline SERGENT, membre associé suppléante ;
- M. François LEFORT, membre permanent suppléant.
- Pierre NOUALHAGUET, invitation permanente, chargé de mission MRAe à la MIGT Paris,

La réunion s'est déroulée en présence de M. Mathieu SANTUNE, chef de la mission d'appui à l'autorité environnementale (MAAE) de la DREAL Centre-Val de Loire

La séance a été ouverte à 9h30.

Les débats ont ensuite porté sur les points suivants :

I. Plans-programmes, validation, après examen en séance, des projets de décisions au cas par cas suivants :

La décision de non soumission à évaluation environnementale a été adoptée à l'unanimité des membres délibérants pour les dossiers suivants :

- Modifications du PLU de Bourgueil (37) ;
- Modifications du PLU de Donnery (45) ;

La décision de soumission à évaluation environnementale a été adoptée à l'unanimité des membres délibérants pour les dossiers suivants :

- Néant ;

II. Plans-programmes, validation, après examen en séance des projets d'avis suivants :

Après échanges et ajustements, l'avis suivant a été adopté à l'unanimité des membres délibérants :

- Élaboration du PLUi-H de la Com. Com. Chinon Vienne-et-Loire (37) ;

III. Plans-programmes avis tacite sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Élaboration du PLUi de l'ex-communauté des 4 vallées (28) ;
- Révision du PLU de Pierres (28) ;
- Permis d'aménager du lotissement « l'Aquarelle 2 » à Monnaie (37) ;
- Révision du PLU d'Argenton-sur-Creuse (36) ;
- Élaboration du PLU de Villier-le-Morhier (28)
- Élaboration du PLUi de Communauté de communes Val d'Amboise (37) ;

IV. Validation, projets avis après examen en séance sur les dossiers soumis à délibération

- Plan d'épandage de la STEP de Blois (41)
- Parc éolien de la Vallée de la Thironne (28)
- Permis de construire d'une centrale photovoltaïque au lieu-dit « La pièce de la Garenne » à Coings (36)

VI. Décision de délégation de compétence :

Une délégation pour finaliser l'avis a été octroyée à Philippe de GUIBERT, à l'unanimité des membres délibérants, pour l'examen des dossiers suivants :

- Élaboration du PLUi de la Communauté de communes de la Marche Berrichonne (36), échéance le 22 octobre 2019 ;

- Élaboration du PLUi valant Programme Local de l'Habitat et Plan de Déplacement Urbain (PLUiHD) de Montargis (45), échéance le 18 octobre 2019.

VII. Organisation du travail – Coordination des dossiers

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13H00.

Le Président de la MRAe Centre Val de Loire



Christian Le Coz